



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

COMPTE RENDU SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1^{ER} JANVIER – 30 SEPTEMBRE 2020

L'année 2020 s'annonçait bien avec un millésime que l'on rencontre qu'une fois par siècle.

Heureux présage ? Et bien non, un virus est venu bouleverser notre vie et tout ce qui va avec.

Notre discipline a dû se plier aux exigences médicales, et bon nombre de manifestations ont été purement et simplement annulées, dont la plupart des championnats de France au grand dam des organisateurs bénévoles qui avaient déjà travaillé le sujet.

Notre exercice d'une durée exceptionnelle de 9 mois, approuvé en AGO à CHENÔVE (21) en février, nous permettait de dégager un résultat positif important.

En comptabilité générale, les comptes présentés ont été approuvés par le comité directeur et validés par notre commissaire aux comptes.

Il est conseillé de bien lire l'annexe qui comprend des informations importantes.

Une disposition a été prise, en comité directeur, celle d'effectuer une ristourne de 10 € par licence, soit $44\,587 \times 10 \text{ €} = 445\,870 \text{ €}$.

Le prix des licences, comme chaque année, est proposé à l'assemblée générale. La ristourne sera donc soumise au vote de l'AGO.

Deux résultats :

- Pour la ristourne : le résultat restera le même soit 463 077 €
- Contre : la ristourne est annulée et le résultat sera $463\,077 + 445\,870 = 908\,947 \text{ €}$

En analytique :

Les budgets n'ont pas été consommés car les manifestations n'ont pas eu lieu, seuls les clubs sportifs et les jeunes ont fait quelque chose. Le pôle développement a utilisé son budget.

Des explications concernant l'exceptionnel (onglet 22) :

Ligne 2370814 : 3 800 € dont MMA 1 119 € abandon de créances 1 021 € et formation continue 1 448 €.

Ligne 2370815 : dont régularisation CNOSF 265 €.

Ligne 23310672 : dont 1 021 € abandon de créances et 2 295 € 4^{ème} trim. 2019 Occitanie.

Ligne 23310301 : rappel caisse retraite et coût social.

Ligne 23310603 : 13 710 € stock livres.

Ligne 23310605 : litige avec M1.

Notre emprunt sur les murs se termine cette année. Les taux de placement sont toujours faibles.

En conclusion :

L'année 2020 restera forcément dans nos mémoires notamment pour celles et ceux que nous avons perdu, pour tous les championnats de France, notre vitrine, qui sont restés dans les placards.

Mais restons optimiste et la nouvelle équipe qui sera élue aura au moins le bonheur d'avoir une manne financière supérieure à 1 450 000 € et plus suivant le vote concernant la ristourne.

Nous aurons d'un côté : la finance et de l'autre les idées, projets etc... développés par la nouvelle équipe.

Ne laissons pas passer cette chance.

La Boule Lyonnaise n'est pas morte et tous ensemble nous ferons qu'elle retrouve sa vitalité d'hier.

ALAIN THEYSSIER
Trésorier général

HERVE DI FELICE
Contrôleur de gestion